



Liste de contrôle du plan de préparation des établissements de santé face à la maladie à virus Ebola (MVE)

L'ensemble des établissements de santé des États-Unis doit être préparé à accueillir des patients souffrant de maladies infectieuses comme la maladie à virus Ebola (MVE). Les établissements doivent réviser leurs politiques et procédures de contrôle des infections et intégrer des plans visant à la mise en place de mesures administratives, environnementales et pédagogiques. Les établissements doivent aussi définir les pratiques professionnelles individuelles qui seront nécessaires pour détecter l'admission d'un patient atteint de MVE ou d'une autre maladie infectieuse, éviter sa propagation et gérer l'impact sur les patients, l'établissement et le personnel.

La liste de contrôle suivante souligne quelques points clés permettant aux établissements de santé de préparer l'accueil d'un patient souffrant de MVE et se présentant pour être soigné. Le format de cette liste de contrôle n'a pas pour objectif de constituer une obligation ou d'établir des normes au niveau national. Dans cette liste de contrôle, le terme de personnel de santé désigne toute personne, rémunérée ou non, travaillant dans des établissements de soins médicaux et susceptible d'être exposée à des patients et/ou à des matières infectieuses, notamment des substances organiques, du matériel et des équipements médicaux contaminés, des surfaces environnementales contaminées ou de l'air contaminé. Le personnel de santé comprend, entre autres, des médecins, infirmiers permanents et auxiliaires, thérapeutes, techniciens, employés de laboratoire, personnel spécialisé dans les autopsies, étudiants et stagiaires, agents contractuels, ainsi que toute personne non directement impliquée dans les soins aux patients (p. ex. agents de propreté, blanchisseurs, bénévoles)

- Surveillez l'évolution de la situation sur le [site Web Ebola](http://www.cdc.gov/vhf/ebola/index.html) d CDC <http://www.cdc.gov/vhf/ebola/index.html>
- Évaluez et confirmez la disponibilité des équipements de protection individuelle (EPI) et d'autres types de matériel destinés au contrôle des infections (p. ex. fournitures médicales pour l'hygiène des mains) pour l'ensemble du personnel de santé.
- Vérifiez que les politiques de contrôle des infections de votre établissement sont conformes aux directives de contrôle et de prévention de l'infection pour les patients hospitalisés atteints ou potentiellement atteints de la maladie à virus Ebola dans les hôpitaux américains, émises par le Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/infection-prevention-and-control-recommendations.html>).
- Passez en revue les procédures d'hygiène environnementale et assurez des formations d'information ou de rappel à l'intention d personnel d'entretien (<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/infection-prevention-and-control-recommendations.html>).
- Lancez un programme de formations d'information o de rappel sur les signes et symptômes de la MVE, les procédures de diagnostic, le prélèvement d'échantillons à des fins d'analyse, l'EPI à utiliser (notamment la pose et le retrait de l'EPI), les procédures de triage (notamment le placement des patients), les politiques d'arrêt de travail pour le personnel de santé, comment et à qui signaler les cas de

MVE, et les procédures à suivre en cas d'exposition sans protection (c.-à-d. sans l'EPI recommandé) auprès de patients suspectés d'Ebola au sein de l'établissement.

- Passez en revue les procédures de triage et contrôlez que les questions pertinentes (p. ex. exposition du patient, séjour dans les 21 derniers jours dans un pays affecté) sont bien posées pendant la procédure de triage du patient admis pour une maladie compatible avec les symptômes d'Ebola (<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/case-definition.html>).
- Vérifiez que les laboratoires passent bien revue les procédures adaptées à la collecte, au transport et à l'analyse des échantillons prélevés auprès de patients potentiellement infectés par le virus Ebola (<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/interim-guidance-specimen-collection-submission-patients-suspected-infection-ebola.html>).
- Passez en revue les politiques et procédures de dépistage et de restrictions de travail pour le personnel de santé malade ou exposé, et garantissez un accès rapide à une consultation médicale, y compris par téléphone, pour ce personnel.
- Désignez des points de contact au sein de votre établissement, chargés de communiquer avec les représentants des autorités de santé publique et de tenir le personnel de santé et les bénévoles informés.
- Vérifiez les points de contact des services de santé au niveau local et des États pour le signalement des cas de MVE. La MVE est une maladie nécessitant une notification à l'échelle nationale qui doit, en conséquence, être signalée auprès des autorités de santé publique au niveau local, fédéral et des États.